

R-04-2002

**Configuration et défis de l'économie sociale
québécoise dans la solidarité internationale avec le Sud**
par Louis Favreau

Copublication avec la Chaire de recherche
en développement communautaire (CRDC)

avril 2002

ISBN : 2-89276-227-8

RÉSUMÉ

Le Québec est très engagé dans les nouvelles dynamiques de coopération au développement : l'Union des producteurs agricoles (UPA) est particulièrement active dans le soutien à des projets de commercialisation collective de produits agricoles et artisanaux dans une douzaine de pays d'Amérique latine et d'Afrique; la CSN et la FTQ font de la formation sociale et syndicale dans de nombreux pays francophones du Sud; le Mouvement Desjardins travaille à l'émergence de caisses populaires autant en Asie qu'en Afrique ou en Amérique latine; la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec) soutient des projets de reprise d'entreprises en Amérique latine; le Fonds de solidarité de la FTQ est actionnaire avec Hydro-Québec dans des entreprises d'électrification en Amérique latine tandis qu'une cinquantaine d'organisations de coopération internationale (OCI) québécoises – regroupées au sein de l'AQOCI - , travaillent, bon an mal an, avec l'apport de centaines de coopérants, sur place et ici, dans l'animation de projets locaux de développement. La liste est longue et loin d'être exhaustive. S'agit-il là d'économie sociale ? Si oui comment et pourquoi ?

D'autre part, non seulement des initiatives sectorielles et bilatérales ont pris forme depuis deux, parfois trois décennies, mais le Québec est porteur d'initiatives Nord-Sud d'envergure internationale : l'organisation par le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) de la 2e Conférence internationale de globalisation de la solidarité en octobre 2001 à Québec et la Marche mondiale des femmes à l'automne 2000 en témoignent. Comment caractériser ces nouvelles dynamiques ? Dans quelle direction évoluent-elles ? Participent-elles d'un courant international pour une «autre mondialisation » ? Telles sont les questions que nous voudrions aborder ici.

Table des matières

1. Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud	3
2. La coopération Nord-Sud : des distinctions préalables	3
3. Des expériences d'économie sociale québécoise significatives dans le domaine de la coopération internationale	7
3.1 <i>Équiterre et le commerce équitable</i>	<i>7</i>
3.2 <i>La Société de coopération pour le développement international et le développement de coopératives (SOCODEVI) et son engagement en Afrique et en Amérique latine</i>	<i>10</i>
3.3 <i>Plan Nagua : la coopération et la solidarité avec la République dominicaine.....</i>	<i>12</i>
3.4 <i>SUCO au Mali ou les petites routes de la démocratie</i>	<i>14</i>
3.5 <i>L'UPA Développement international.....</i>	<i>15</i>
3.6 <i>Le jumelage de deux municipalités : Buckingham au Québec et de Nioro du Rip au Sénégal.....</i>	<i>17</i>
3.7 <i>Cirque du Monde.....</i>	<i>18</i>
3.8 <i>Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC) à Montréal.....</i>	<i>19</i>
4. La solidarité internationale par l'économie sociale : la fin de l'éclipse d'un concept potentiellement fédérateur	20
Conclusion.....	27
Références bibliographiques	28

Liste des tableaux

Tableau 1 : Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud.....	4
---	---

1. Économie sociale, ONG et coopération Nord-Sud

L'économie sociale québécoise s'inscrit dans de nouvelles formes de coopération internationale depuis trois décennies déjà, mais cela est relativement peu connu et a très peu fait l'objet de recherches : elle soutient l'organisation de communautés dans des bidonvilles; elle accompagne des initiatives d'économie populaire et solidaire au sein du secteur informel de nombreuses villes du Sud¹; elle travaille souvent dans le cadre de projets structurants pour les communautés dans une perspective de développement durable. L'économie sociale québécoise, partenaire d'initiatives au Sud, est souvent animée par des ONGD, des ONG dites de développement (pour les différencier des ONG d'urgence ou d'aide humanitaire) ou par les services internationaux de mouvements (organisations syndicales, coopératives, de femmes) qui soutiennent des ONG et des entreprises dans ces pays.

Rappelons d'abord brièvement ce qui caractérise l'essentiel du travail de ces ONGD, celui des OCI du Nord comme celui des ONG nationales au Sud. Dans les années 70 en Amérique latine (Favreau/Fréchette, 1991) et au début des années 80 en Afrique (Assogba, 1991), des ONGD émergent et une solidarité internationale nouvelle prend forme au sein des mouvements sociaux. On s'associe directement à des projets au Sud issus de communautés locales et d'organisations (groupes de femmes, groupes de jeunes, syndicats). La coopération au développement ne relèvera plus désormais des seules initiatives gouvernementales².

En règle générale, si on se base sur l'expérience latino-américaine que nous connaissons mieux, ces ONG sont composées de professionnels issus des classes moyennes urbaines (des animateurs communautaires, des architectes, des sociologues, des vétérinaires et des

¹ L'économie informelle représente 50 à 70 % de l'économie des villes du Sud (Lautier, 1994).

² On peut d'ailleurs noter ici que le démarrage de ce type nouveau de développement communautaire dans les pays du Sud coïncide -ce qui n'est pas un hasard- avec les projets de guerre à la pauvreté dans des pays comme les États-Unis, le Canada ou le Royaume Uni à l'intérieur des quartiers en déclin des grands centres urbains. Cette guerre à la pauvreté, tout en ayant reçu son impulsion première des gouvernements libéraux en place, sera, tout comme dans les pays du Sud, rapatriée par des mouvements sociaux locaux, des associations sans but lucratif (OSBL), sorte d'ONG qui constituent l'armature de base de l'actuel mouvement associatif de ces pays du Nord.

agronomes, des enseignants et des éducateurs populaires, etc.) travaillant en association avec des organisations locales de paysans, de travailleurs ou d'habitants des bidonvilles.

Au fil du temps, ces ONGD sont devenus des lieux privilégiés de pratiques de développement local et de soutien à l'économie solidaire, ce qui signifie, grosso modo, un travail autour de trois axes :

- 1) une intervention de soutien à des micro-projets de développement à l'intérieur de communautés locales motivées par le changement de leurs conditions de vie sur le plan de l'emploi, de la santé, du logement, de l'éducation;
- 2) la défense de droits sociaux, sous le mode associatif, des habitants des bidonvilles, par l'intermédiaire de comités de quartier autour de questions vitales comme l'accès à l'eau et à l'électricité de même qu'à de l'équipement collectif de base en matière de santé et d'éducation (des dispensaires, des écoles primaires...);
- 3) la mise en œuvre de démarches de développement économique et social, local et intégré, permettant l'auto-organisation de collectivités locales autour de priorités qui génèrent des projets coopératifs et associatifs à volets multiples où se croise la résolution de problèmes d'emploi, d'aménagement du territoire, de santé communautaire, d'alphabétisation des adultes...

Ces ONGD sont souvent des organisations de coopération internationale (OCI), c'est-à-dire des ONG de pays du Nord travaillant avec leurs semblables au Sud, lesquels se sont de plus en plus multipliés dans les trois dernières décennies. Brièvement, on peut dire que les ONGD s'engagent dans deux types de projets (Boucher, 1986; Sanchez, 1994):

1) des projets d'animation de populations locales défavorisées avec la participation directe de ces communautés et le développement d'un partenariat qui comprend le soutien financier, l'association avec des organisations du milieu, des jumelages Nord-Sud d'associations, de coopératives, d'écoles, de mouvements ou de municipalités; 2) des projets d'accompagnement, c'est-à-dire, la mise à contribution d'une expertise spécifique (agents de développement, économistes, agronomes, etc.). C'est ce que nous allons voir

de plus près en rendant compte d'expériences québécoises significatives sur lesquels nous avons dirigé nos plus récentes recherches³.

2. La coopération Nord-Sud : des distinctions préalables

Avant d'aborder directement l'inventaire et les études de cas auxquels nous avons procédé⁴, il est indispensable, lorsqu'il est question de coopération Nord-Sud, de bien distinguer les notions d'aide internationale, de coopération internationale et de solidarité internationale. La première a trait à l'aide humanitaire ou aide d'urgence, la seconde au soutien financier, technique et professionnel de pays du Nord dans les pays du Sud (par exemple l'envoi de coopérants), la troisième aux projets conjoints Nord-Sud, Sud-Sud ou Sud-Nord de développement (par exemple le commerce équitable). Cette distinction n'est pas gratuite. Elle s'appuie sur des logiques différentes comme l'indique le tableau suivant. Cerner ces différentes logiques permet d'éclairer les choix que l'on peut faire et, en dernière instance, par delà le souhaitable, le champ des possibles.

³ Le présent texte est redevable de nos échanges au sein d'un réseau international de chercheurs ayant entrepris des travaux sur l'économie sociale au Sud. Ces chercheurs sont regroupés dans le cadre du programme STEP du BIT sous le nom de *Groupe de recherche sur la société civile et l'économie sociale*. Le groupe a déjà à son actif un ouvrage sur l'émergence au Sud d'une nouvelle économie sociale (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999).

⁴ C'est dans le cadre de la recherche pour le programme STEP du BIT que nous avons commencé en 1998 à faire un premier inventaire des expériences québécoises susceptibles de nous révéler le type de contribution de l'économie sociale québécoise à la coopération internationale. Puis, nous avons procédé à quelques études monographiques, notamment sur Plan Nagua (Boulianne et Favreau, 2000) et sur Développement et Paix (Favreau et Van Kemenade, 2000). Par la suite, notre engagement au sein du GESQ dans l'organisation de la 2^e rencontre internationale d'économie solidaire (Québec, octobre 2001) nous a amené à tenir un colloque à l'UQAH sur ce thème en novembre 2000. Une centaine de personnes en provenance des organisations et entreprises d'économie sociale engagées dans la coopération internationale ont répondu à l'appel (Lachapelle, 2001). Finalement, la CRDC a réalisé un site avec le GESQ pour faciliter la circulation d'informations sur la rencontre. À l'intérieur de ce site, nous avons créé une rubrique *Expériences* à partir de laquelle nous avons recueilli et synthétisé une cinquantaine d'expériences d'ici et d'ailleurs dans le monde. Pour fin de consultation l'adresse du site est la suivante : <http://www.uqah.quebec.ca/crdc-geris/>

Tableau 1 : Typologie des interventions dans la coopération Nord-Sud

<i>Dimensions/ Critères</i>	<i>Aide internationale</i>	<i>Coopération internationale</i>	<i>Solidarité internationale</i>
<i>Finalité</i>	philanthropie	justice sociale et développement	justice sociale, développement, réciprocité et auto-organisation
<i>organisation</i>	logique d'urgence Exemple: aide aux réfugiés	logique de support au développement Exemple: envoi de coopérants; stages des chantiers jeunesse...	logique de développement fondée sur l'échange culturel, technique, professionnel et économique. Exemple: commerce équitable; jumelage de municipalités...
<i>institutionnalisation</i>	Démarches de sensibilisation pour le financement d'activités humanitaires	Démarches d'information et d'éducation aux problèmes du Sud	Démarches partenariales autour d'activités de développement
<i>populations locales visées</i>	des bénéficiaires	des collaborateurs	des partenaires

Il est utile de mentionner ici que, des trois types d'intervention identifiés, la tendance prévalente est celle de l'aide internationale d'urgence (financement, ressources humaines...)⁵. Certes, la compassion induite par les projets d'aide internationale est éminemment utile. Mais son vice est d'obéir principalement à une logique philanthropique qui oublie que les pays du Sud ne sont pas surtout portés par la malchance (des catastrophes naturelles plus nombreuses qu'au Nord par exemple) mais par la domination et l'exclusion. Elle s'inscrit donc rarement dans une logique à long terme, dans une logique de développement dont la ligne de force est l'auto-organisation

⁵ Pour une démonstration de la tendance, voir d'Andlauer, 1998.

des populations. C'est le modèle américain et canadien de CARE, de Save the Children ou de World Vision⁶.

On observe par contre que la coopération internationale (au sens précis de ce terme) est une tendance qui, sans être dominante, a une présence significative et une certaine portée structurante : des milliers de coopérants (600 coopérants/année en moyenne pour le Québec) travaillent dans les pays du Sud sur la base de leur expertise professionnelle et de leur expérience sociale et, à leur retour, servent souvent de passerelles entre organisations d'ici et organisations du Sud. Le risque de cette coopération au développement demeure cependant d'avoir, dans certaines circonstances, un caractère supplétif. Mais elle s'inscrit dans une logique de développement lorsqu'elle est arrimée à de solides partenariats avec des ONGD du Sud. Moins happés par l'urgence, elle peut mieux avoir des effets structurants. C'est le modèle coopératif et associatif québécois de SOCODEVI et de l'UPA-DI ou encore du CECI ou d'OXFAM-Québec.

La solidarité internationale, celle qui s'identifie à la construction d'une «autre mondialisation» est une tendance plus récente⁷ :

- 1) elle est **socio-économique** d'abord, c'est-à-dire qu'elle travaille à l'organisation économique et sociale des bidonvilles et des villages, en misant par exemple sur le commerce équitable qui rend possible la constitution de réseaux internationaux d'échange et de commercialisation de produits du Sud (cas au Québec de l'ONG Équiterre, d'OXFAM-Québec et de Plan Nagua); en structurant l'entraide et en la transformant en mutuelles, en caisses d'épargne et de crédit, en habitat populaire et coopératif autour d'espaces communs; en faisant des prêts (plutôt que des subventions ou des dons), par l'intermédiaire d'organisations de micro-finance et de micro-crédit permettant de lancer de petites entreprises (cas de SOCODEVI par exemple); en

⁶ Pour une analyse critique de l'aide humanitaire, de son évolution et de ses rapports avec la solidarité internationale, voir C. Lechervy et P. Ryfman (1993), *Action humanitaire et solidarité internationale: les ONG*, Hatier.

⁷ Pour un tour d'horizon des diverses formes de présence de la solidarité internationale, voir un récent numéro de la revue *Croissance* sur ce thème (numéro 431, novembre 1999). Thèmes abordés : économie alternative; commerce équitable; environnement; tourisme durable; sécurité alimentaire; épargne solidaire, défense de l'enfance, réseaux solidaires.

favorisant des jumelages de villages, d'écoles, de centres communautaires, de municipalités, de paroisses, de syndicats, ce qui rend possible des échanges réguliers au plan technique et culturel (cas de SUCO par exemple).

- 2) **politique** ensuite, c'est-à-dire en animant des mobilisations qui permettent par exemple de torpiller un sommet comme celui de l'OMC à Seattle (1999) (cas des organisations syndicales), en se mobilisant comme contre-pouvoirs lors d'un sommet sur l'environnement comme celui de Rio en 1992 (8000 ONG) ou celui sur la condition des femmes dans le monde à Pékin (1996), ou celui de Genève, point de convergence d'une marche mondiale contre l'exploitation des enfants (1998), ou celui de Porto Alegre en 2001 et en 2002 sur la mondialisation néolibérale. C'est le modèle nord-américain du *Global Trade Watch*, observatoire créé par *Public Citizen*, l'organisation de défense des consommateurs fondée par Ralph Nader, lequel favorise le «fair trade» (commerce équitable) et dénonce le «free trade»⁸; ou celui de Greenpeace qui développe un modèle alternatif de réfrigérateur en Allemagne (le frigo vert); ou le modèle franco-brésilien de critique du néo-libéralisme et de propositions alternatives pour réguler l'économie (taxe Tobin...) issu des rencontres de Porto Alegre.

Bref, la coopération internationale aujourd'hui ne se limite pas à l'aide humanitaire. Elle participe de pratiques diverses dont certaines sont inscrites dans une logique de résistance et d'autres dans une logique de développement sur fonds de soutien technique et professionnel et d'autres sur fond d'échange interculturel.

⁸ Voir à ce propos de cette action politique, le *Nouvel Observateur* #1834, 2000, «L'internationale des citoyens», p.8.

3. Des expériences d'économie sociale québécoise significatives dans le domaine de la coopération internationale

Nous avons choisi huit exemples⁹. Comme on le verra, ces exemples illustrent bien, en premier lieu, la diversité des champs d'intervention : que ce soit le commerce équitable ou les arts du cirque, ou encore le développement local en milieu rural, l'information communautaire par la radio, des opérations forestières ou de commercialisation de produits agricoles sans compter l'épargne et le crédit ou le jumelage de municipalités. En second lieu, ces exemples démontrent bien les formes organisationnelles différentes que prennent ces initiatives : coopératives ici, associations et regroupements villageois là, mutuelles ou agences de développement dans d'autres cas. Troisièmement, des financements hybrides provenant des mouvements¹⁰ mais aussi des financements publics et beaucoup de bénévolat, de réciprocité. Enfin, quarto, des projets sociaux et culturels certes mais, très rarement envisagés, sans contre-parties économiques importantes. Dans un premier temps, nous présenterons ces expériences. Puis, nous ferons une première réflexion transversale en cherchant à répondre à la question suivante: par delà la diversité, qu'y a-t-il de commun à toutes ces initiatives du Nord et du Sud qui se croisent?

3.1 Équiterre et le commerce équitable

Le commerce équitable est sans doute l'une des voies les plus prometteuses de la solidarité internationale. Comme le disait un leader africain d'une ONG : « Avec l'argent gagné grâce au commerce, vous pouvez acheter ce que vous voulez mais vous ne pouvez pas exiger ce dont vous avez besoin de personnes qui vous aident » (cité par Barratt Brown et Adam, 1999 : 117). Le commerce équitable illustre fort bien la triple

⁹ Quatre autres expériences soit Développement international Desjardins (épargne et crédit), la FTQ au Sénégal (fonds de développement), l'Association québécoise des organisations de coopération internationale (coopération d'ONG du Nord dans le Sud) et Frigo vert de Greenpeace Québec (protection de l'environnement) sont présentés dans un autre cahier de la CRDC (Favreau, 2000, cahier R.20).

¹⁰ L'économie sociale sans un mouvement social en amont n'existe pas. En revanche des organisations syndicales, de femmes ou communautaires peuvent ne pas déboucher sur des projets et des réalisations d'économie sociale parce qu'il est jugé que celles-ci ne participe pas d'une stratégie de changement social, en tout cas, pas de leur stratégie de changement.

dimension du développement et des échanges Nord-Sud aujourd'hui : économique, social et environnemental.

- 1) La **dimension économique** : de petits producteurs de matières premières (café, cacao, miel, thé...) du Sud vendent leurs produits à des pays du Nord à un prix équitable. Ils sont aujourd'hui 800 000 producteurs à vivre de ces échanges équitables en écoulant leurs marchandises par l'intermédiaire de centaines de magasins au Nord (plus de 2 500 en Europe).
- 2) La **dimension sociale** : les entreprises de ces petits producteurs (généralement des associations ou des coopératives) respectent les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en matière de normes de travail et respectent les normes environnementales. Elles font également en sorte de consacrer une partie de leurs profits à des projets de développement (écoles, routes...) tandis que les associations et magasins du Nord, en contrepartie, s'engagent à fournir les conditions d'un échange équitable : achat direct pour éviter le plus d'intermédiaires possibles; fixation d'un prix minimum afin d'éviter la fluctuation des cours; recours à des préfinancements pour soutenir les entreprises avant les récoltes évitant ainsi le recours à des crédits exorbitants (pré-financements généralement issus de fonds de placement éthiques ou de banques solidaires); relation commerciale inscrite dans la durée¹¹.
- 3) La **dimension environnementale** : cultures mixtes, utilisation du compost naturel (non-utilisation d'insecticides et d'herbicides) et orientation vers une certification « organique » constituent des coordonnées de base provenant à l'origine des associations écologiques du Nord qui ont initié dans les années 60 ce type de commerce (aux Pays-Bas d'abord, puis en Belgique, en Allemagne, en Suisse, au Royaume-Uni, au Canada...).

Le commerce équitable est sans doute pour l'instant négligeable au plan strictement économique (en termes de pourcentage du commerce international, les chiffres sont

¹¹ Les informations sur le commerce équitable sont encore très rares, les recherches en économie sociale sur ce sujet sont encore plus rares. On peut néanmoins puiser des données et des réflexions préliminaires sur la question dans les textes de Barrat Brown et Adam (1999), des ONG RITIMO et SOLAGRAL (1998) et de Trouvelot (1997).

dérisoires soit, par exemple, 0,1 % du commerce européen avec les pays du Sud). Mais ces chiffres sont trompeurs : ce type de commerce modifie en profondeur le développement de communautés locales qui y trouvent des emplois stables et décents, des filières internationales (Sud/Sud ou Nord/Sud) de développement (le commerce équitable est en croissance constante depuis une dizaine d'années) et des entreprises qui associent les populations locales (coopératives de producteurs, coopératives de mise en marché, etc...). C'est le cas des entreprises de cacao de Kuapa Kokoo au Ghana par exemple ou de certaines régions paysannes des Andes (Équateur, Pérou, Bolivie, Colombie) avec le Réseau latino américain de commercialisation communautaire (RELACC)¹².

Au Québec et au Canada, le commerce équitable est en plein essor. Inspirés par la stratégie européenne, notamment celle de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas, les ONGD telle qu'Équiterre ou Plan Nagua cherchent à sortir d'une stratégie de commerce trop parallèle au bénéfice d'une pénétration des supermarchés, de la mise à contribution des grandes organisations (syndicales et coopératives) et des gouvernements (percée au parlement d'Ottawa à l'automne 1999 grâce au Bloc Québécois). Équiterre fait partie des OCI québécoises qui ont fait de ce commerce un volet important de leur travail.

Équiterre, une OCI québécoise engagée dans le commerce équitable

Équiterre est une organisation à but non lucratif qui vise la promotion de choix écologiques et socialement équitables par l'action, l'éducation et la recherche dans une perspective intégrant la justice sociale, la solidarité et la défense de l'environnement. Cette organisation anime et participe à différentes activités au Québec et dans les pays du Sud qui visent à développer des habitudes de vie plus écologiques au sein de la population ainsi que le développement durable tant dans les communautés québécoises que dans celles des pays du Sud avec lesquelles elle est en réseau.

Le commerce équitable, notamment le café, est le moyen de prédilection d'Équiterre. Il permet de soutenir directement le développement durable des communautés qui

12 Ortiz et Munoz, 1998 et RITIMO et SOLAGRAL (1998) p.119 à 121.

s'organisent pour améliorer leur situation. Les produits qui portent la certification équitable «Transfair» sont payés un juste prix à des coopératives. Cela permet à ces coopératives de développer leurs propres projets communautaires en santé, en éducation et en protection de l'environnement. Parmi les coopératives soutenues, on compte des entreprises collectives du Mexique, de la Tanzanie et du Nicaragua. C'est ainsi, par exemple, que la coopérative de production de café *Union des communautés autochtones de la région de l'Istmo* à Oaxaca au Mexique a été créée en 1983. Cette organisation implique 2 076 familles, lesquelles cultivent chacune en moyenne de 2 à 5 hectares de café et de 10 à 12 hectares pour l'agriculture de subsistance. Ensemble, ces familles ont pu mettre sur pied une École d'agriculture biologique, un centre de médecine naturelle, un système de transport collectif, des magasins alimentaires, une quincaillerie, des moulins pour le maïs, l'amélioration des habitations et un système de prêts.

3.2 La Société de coopération pour le développement international et le développement de coopératives (SOCODEVI) et son engagement en Afrique et en Amérique latine

C'est en 1985 que l'organisation SOCODEVI (Société de coopération pour le développement international) a été mise sur pied. Elle est née d'un regroupement d'entreprises mutualistes et coopératives qui souhaitait partager leurs expériences et leurs expertises avec des partenaires du Sud. Parmi les membres de SOCODEVI on retrouve Agropur et Nutrinor (agro-alimentation), la Conférence des coopératives forestières du Québec (foresterie), Groupe Promutuel, Union-Vie et la SSQ (assurances et services financiers), la fédération des coopératives funéraires (services funéraires). SOCODEVI intervient dans une douzaine de pays d'Afrique et d'Amérique Latine soit au Bénin, en Bolivie, en Côte d'Ivoire, au Salvador, en Équateur, au Guatemala, à Haïti, au Nicaragua, au Pérou, au Sénégal et au Togo.

La mission principale de cette organisation est de soutenir le mouvement coopératif dans différents secteurs de l'économie, notamment dans l'agro-alimentaire et la foresterie. Elle soutient également des coopératives de travail ou de services ainsi que des entreprises d'artisanat. Plus récemment, SOCODEVI a commencé à travailler avec des coopératives funéraires et scolaires.

Ses diverses activités ont pour objectif de consolider les entreprises partenaires du Sud afin de les rendre autonomes. Une fois cet objectif atteint, elles sont mises en relation avec des coopératives du Nord. Il s'établit même parfois des partenariats commerciaux entre les différents acteurs du Nord et du Sud. SOCODEVI cherche à améliorer les conditions de vie des populations, particulièrement celles des femmes. Le type de développement prôné par SOCODEVI inclut la protection de l'environnement et la gestion intégrée des forêts, considérant que le développement durable est impossible autrement.

En 15 ans d'existence, SOCODEVI a soutenu 281 projets de développement, travaillé avec 283 partenaires (dont 238 sont des mutuelles ou des organisations coopératives et associatives), dispose d'une banque de 200 personnes ayant des expertises diverses au sein de ses institutions membres (rapport du directeur général pour 1999-2000)¹³. À titre d'exemple, SOCODEVI est partenaire de la Confédération nationale des coopératives du Guatemala (CONFECOOP) qui regroupe et représente le mouvement coopératif guatémaltèque. Depuis 15 ans, cette organisation a pu bénéficier des projets mis de l'avant par SOCODEVI. Malgré l'instabilité politique, la CONFECOOP a réussi à faire reconnaître son rôle et l'importance économique de ses initiatives par le gouvernement, en plus d'améliorer grandement les conditions de vie des membres des coopératives et de leurs familles. Un bon exemple d'un projet chapeauté par SOCODEVI au Guatemala est celui mis sur pied en collaboration avec la Coopérative forestière de Petit-Paris. Ce projet porte sur les activités de coupe et propose des technologies nouvelles pour les opérations forestières.

SOCODEVI dispose aujourd'hui d'un budget annuel de \$10 millions. Elle finance ses activités à partir de subventions qui lui viennent de l'ACDI (Agence canadienne de développement international), de l'Agence française de développement, de l'Alliance coopérative internationale des Amériques, de *Mutual Insurance Societies*, du

¹³ Une enquête menée par SOCODEVI auprès de ces partenaires à l'occasion du 15e anniversaire a révélé que sur ses 238 partenaires (toutes des entreprises d'économie sociale dans ce cas), 206 étaient encore en activité (85% de taux de survie).

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Banque Africaine de développement et du ministère des Relations Internationales du Québec. La contribution financière des organisations membres et la contribution en temps de ces dernières représentent, sur \$10 millions, un montant appréciable de près de 3/4 de million (budget de 1999-2000).

3.3 Plan Nagua : la coopération et la solidarité avec la République dominicaine

Le Plan Nagua est une organisation de coopération internationale établie dans la ville de Québec depuis plus de 30 ans. Ses objectifs : contribuer à l'auto-développement durable dans les pays du Sud ainsi qu'à l'établissement de relations plus équitables et solidaires entre les pays du Nord et du Sud. Quatre volets complémentaires d'activités concourent à la réalisation de cette mission : le financement de projets de développement au Sud, l'organisation et la supervision de stages, des activités d'éducation au Nord et des services culturels et commerciaux liant des partenaires du Sud et du Nord.

Le Plan Nagua est une corporation sans but lucratif, gérée par un conseil d'administration élu chaque année par l'assemblée des membres. Elle emploie une vingtaine de personnes et compte également sur du travail bénévole. Ses sources de financement sont diversifiées : contributions d'institutions publiques ou privées (fondations, organismes de charité, entreprises, syndicats), dons individuels et revenus auto-générés grâce à la vente de services ou de produits promotionnels. L'organisation tire son nom de la ville de Nagua, en République Dominicaine, où eut lieu une première expérience de coopération à la fin des années 60. Trente ans et plus de 160 projets de développement plus tard, ses contributions à la coopération et à la solidarité s'effectuent toujours auprès d'organisations de la société civile dominicaine, Ainsi, le Plan Nagua contribue à la consolidation d'initiatives et d'institutions locales. Le travail d'une agence de développement local dominicaine facilite le maintien de rapports soutenus avec les partenaires au pays.

Les stages internationaux, individuels ou de groupe, permettent à des jeunes québécois et québécoises d'acquérir une meilleure compréhension de la problématique du développement, de prendre part à des initiatives locales tout en vivant une situation de contact interculturel et suscitent un engagement social à leur retour. Les stagiaires de Plan Nagua sont jumelés à des organisations partenaires à l'étranger, soit en République dominicaine ou dans différents pays d'Amérique latine.

L'animation en milieu scolaire en vue de la sensibilisation au développement est un volet d'activités très dynamique de Plan Nagua. Les thématiques de l'environnement et de l'interdépendance Nord/Sud y prennent une place prépondérante. Le Plan Nagua collabore aussi à des actions qui s'inscrivent dans un mouvement planétaire de résistance face aux effets pervers de la mondialisation économique et de recherche d'alternatives viables pour un développement à visage plus humain, telles la Marche mondiale des femmes ou les campagnes contre les mines anti-personnel. Enfin, la mise en place récente d'un réseau de commerce équitable du café avec des coopératives de la République Dominicaine est conçue comme moyen de participer à l'instauration d'une véritable solidarité Nord-Sud.

Au cours de ses trente ans d'existence, les relations entre le Plan Nagua et ses partenaires sont passées d'interventions correspondant à la logique de l'aide à l'établissement de relations à plus long terme axées sur le développement. Les pratiques mises en place, ces dernières années, visent plus particulièrement à établir des alternatives à une économie-monde capitaliste dominée par le paradigme du profit. Elles contribuent ainsi à la promotion de relations avec les pays et les organisations partenaires qui dépassent la coopération internationale pour s'inscrire aussi dans la solidarité¹⁴.

¹⁴ Pour en savoir plus long, voir Boulianne et Favreau (2000).

3.4 SUCO au Mali ou les petites routes de la démocratie

En 1993, l'OCI québécoise, SUCO (Solidarité, Union, Coopération) devient partenaire du village de Sanankoroba au Mali (Afrique de l'Ouest). Mais les relations entre le Mali et le Québec ont débuté bien avant ce partenariat. C'est en 1984-1985 que le village de Sainte-Élizabeth dans Lanaudière au Québec s'est jumelé à celui de Sanankoroba pour un projet d'échange entre des jeunes Québécois et jeunes Maliens, dans le cadre du projet "Jeunesse Canada Monde". Au début, il s'agissait surtout de correspondance et, très vite, deux comités prirent en main le projet de jumelage. Du côté québécois, on retrouvait le *Comité des Mains pour demain* et au Mali, le *Benkadi*, association villageoise qui regroupait plus de 70 membres représentant les quinze clans du village.

Le premier projet mis de l'avant fut d'abord l'achat d'équipement servant à améliorer le rendement agricole du village. Puis, les habitants décidèrent de se servir de l'aide financière attribuée par les gens de Sainte-Élizabeth pour capitaliser. Ceux qui utilisaient le matériel devaient payer des redevances annuelles. Avec ces revenus, les villageois firent l'acquisition de matériel supplémentaire.

Depuis 1988, plusieurs projets ont été réalisés, comme l'organisation d'activités portant sur la condition féminine, la création d'un champ collectif de 15 hectares, un secrétariat pour l'association du village, l'achat d'équipement pour la culture avec attelage, la construction de trois moulins, l'organisation d'activités pour les jeunes, la construction d'une case de passage pour les visiteurs et les étrangers qui séjournent au village, etc. Ces activités ont fait circuler dans le village plus de 32 000\$ canadiens.

Le succès des projets mis sur pied à Sanankoroba s'est répandu comme une traînée de poudre et les agglomérations voisines ont décidé de tenter l'expérience à leur tour. En 1993, le village de Sanankoroba a fait une demande de partenariat à SUCO dans le but de réaliser des projets dans les villages situés à proximité. Les villages de Douban, Koniobla, Digato et Fareintoumou ont été choisis pour participer à l'expérience. Le choix des villages s'est fait par le *Benkadi* qui les sélectionna selon six critères pré-

déterminés : 1) la cohésion sociale au sein du village; 2) la volonté d'alphabétiser; 3) la connaissance des projets menés à Sanankoroba; 4) l'existence d'instances de prise de décisions; 5) une population de plus de 500 habitants et 6) l'accord de la collectivité avec l'esprit des projets.

Les projets mis sur pied ont tous eu pour objectifs de faciliter l'appui aux organisations locales, favoriser des activités à caractère économique afin d'améliorer les conditions de vie à long terme et prendre en considération la communication, pour une meilleure concertation et une ouverture sur le monde.

La communauté de Sainte-Élizabeth finance ses projets grâce à l'appui de la Fédération canadienne des Municipalités. De plus, le champ collectif de Sainte-Élizabeth rapporte des revenus intéressants servant à développer d'autres idées de projets.

Les expériences vécues dans les villages partenaires de SUCO ont été un tremplin vers l'autonomie et le rêve de départ de ne plus être dépendant de l'aide. De nouvelles façons de vivre la démocratie ont été inventées et intégrées par la population locale, des changements significatifs se sont produits au niveau social et les femmes ont pu prendre le pouvoir qui leur revenait dans la vie communautaire. Ce qui a été réalisé à Sanankoroba, Fareintoumou et les trois autres villages est en train de se répandre. En effet, depuis peu, SUCO étudie la possibilité de réaliser des projets semblables dans des communes urbaines¹⁵.

3.5 L'UPA Développement international

Le mouvement syndical agricole a donné naissance à UPA Développement international (UPA DI) en 1993. Au cœur de son projet, le partage d'expertise entre communautés agricoles et la volonté d'une véritable solidarité entre paysans du Nord et paysans du Sud. Comment? En soutenant la ferme familiale comme modèle de développement durable, en appuyant des organisations paysannes démocratiques, en stimulant la

¹⁵ Pour en savoir plus, Konaté et alii (1999).

création de systèmes collectifs de mise en marché de produits agricoles et artisanaux dans une perspective de démocratisation de l'économie de marché (rapport annuel 2000-2001, p.5).

UPA DI est présent dans une douzaine de pays, principalement en Afrique francophone soit le Bénin et le Togo, le Cameroun et Madagascar, le Sénégal, le Burkina-Faso et le Mali mais aussi le Paraguay et le Guatemala en Amérique latine de même que le Vietnam en Asie. C'est ainsi, par exemple, qu'UPA DI a appuyé, à partir de 1995, deux organisations paysannes maliennes pour la mise en œuvre d'un projet de commercialisation collective des céréales lequel, aujourd'hui, réussit à regrouper 2600 producteurs répartis dans 89 villages.

UPA DI privilégie l'approche par filière (céréales, fruits, production horticole..) en stimulant la mise sur pied de tables de concertation, des activités de formation sur place mais aussi des stages au Québec, puis l'organisation collective de la gestion de l'offre, c'est-à-dire le regroupement de la production individuelle et le développement de pratiques commerciales qui valorisent la sécurité et la qualité des produits en échange d'un juste prix pour leurs produits. Partenaires canadiens et québécois de soutien à ces projets : l'ACDI et Développement international Desjardins mais aussi, par exemple, OXFAM-Québec. Durée des projets : généralement cinq ans. Montants engagés : quelques petits projets de l'ordre de \$100,000 à \$250,000 mais, plus souvent, des projets de l'ordre de 2 à 6 millions de dollars.

UPA DI est bien conscient que la multiplication de ses projets ici et là ne suffit pas. Aussi, travaille-t-elle à saisir toutes les opportunités susceptibles de faire évoluer les politiques de développement et de partage de la richesse, d'où son engagement à l'intérieur de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA) car, de dire son directeur, «des manifestations telles que nous en avons vu à Seattle témoignent d'un malaise profond, mais ne suffisent pas à elles seules à faire évoluer les politiques de développement..» (rapport annuel de l'UPA DI, 1999-2000, p.8).

3.6 Le jumelage de deux municipalités : Buckingham au Québec et de Nioro du Rip au Sénégal

Dans ce cas-ci, il s'agit d'un jumelage entre deux petites villes, une de quelques 10,000 habitants, la ville de Buckingham (dans l'Outaouais), et l'autre de 20,000 habitants, la commune de Nioro du Rip (au Sénégal). C'est en 1993 que la ville de Buckingham a établi ses premiers liens de partenariat avec la commune sénégalaise de Nioro du Rip. Le projet entrepris sur deux ans aura duré près de sept ans (1993-2000). Les objectifs de ce jumelage sont l'échange interculturel et des échanges techniques.

Pour réaliser leurs projets, les partenaires de Buckingham et de Nioro du Rip ont effectué des consultations afin de clarifier les besoins de la commune sénégalaise. Au terme des discussions, les délégués ont décidé de prioriser la formation des fonctionnaires municipaux, l'amélioration des soins de santé et la planification d'un programme de gestion des déchets.

Entre 1993 et 2000, chaque délégation a effectué quatre séjours dans l'autre communauté. Les réalisations auront été : l'informatisation des services municipaux de Nioro du Rip; un projet en matière de santé dans lequel des intervenants du CLSC et du Centre hospitalier de Buckingham se sont engagés en se rendant sur place pour concevoir un programme en obstétrique; et finalement, la mise sur pied d'un système de collecte des ordures par lequel dix charrettes hippomobiles tirées par des ânes ont été construites afin de recueillir les déchets, deux fois par semaine, dans l'ensemble de la commune. Ce projet emploie plus de 40 personnes.

Le jumelage de la ville de Buckingham avec celle de Nioro du Rip a été financé par l'ACDI et par la Fédération canadienne des municipalités qui a justement pour mission de jumeler des villes canadiennes avec des municipalités des pays du Sud.

3.7 Cirque du Monde

Le programme Cirque du monde est une initiative internationale qui découle d'un partenariat entre le Cirque du Soleil et l'organisation Jeunesse du Monde. Jeunesse du Monde est une organisation non gouvernementale qui, depuis 1959, se consacre aux jeunes de tous les milieux, dans un esprit de solidarité à l'échelle planétaire. Dans la foulée de la signature de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant en 1989, celle-ci a tourné son regard et ses interventions sur les problèmes des "jeunes de la rue" des grandes villes du monde, phénomène en constante progression encore aujourd'hui. C'est tout particulièrement la réinsertion sociale de ces jeunes laissés pour compte qui a retenu son attention, avec les défis très particuliers que cette problématique comporte.

Cirque du Monde est un programme international qui depuis 1995 appuie la réinsertion sociale des jeunes par l'initiation aux arts du cirque. Une première série d'ateliers de cirque s'est tenue à deux reprises en 1995, dans six grandes villes du monde, trois au Nord et trois au Sud. Cinq ans plus tard, Cirque du monde est devenu un programme planétaire présent sur tous les continents, à travers 26 sites actifs. Neuf de ces sites sont pilotés directement par Jeunesse du monde, notamment au Cameroun, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, au Burkina Faso, au Brésil et au Chili. En 2001, des ateliers de cirque ont eu lieu dans 34 communautés à travers le monde. Les participants sont des jeunes en difficulté (jeunes de la rue ou en situation socio-économique précaire). Le programme leur donne l'occasion d'une expérience personnelle positive en jouant un rôle catalyseur sur le plan de l'estime de soi et de l'identité. Il leur permet également de créer, à partir de leur marginalité, des rapports d'un type nouveau avec une société qui souvent les a rejetés. Aujourd'hui, Cirque du Monde est réalisé en collaboration avec de nombreux partenaires spécialisés dans l'intervention auprès des jeunes en difficulté et avec des organismes de coopération internationale, dont Pueblito, Oxfam-Québec, Oxfam-Canada, et Oxfam en Australie.

3.8 Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC) à Montréal

En 1983, un groupe de passionnés de la radio communautaire se réunit à Montréal. En 1986, à Vancouver, ce mouvement devient l'Association mondiale des radiodiffuseurs communautaires (AMARC). En 1988, à Managua, au Nicaragua, l'AMARC devint officiellement une ONG. Aujourd'hui, cette organisation, basée à Montréal, regroupe plus de 3 000 membres dans 117 pays. L'association souhaite établir des ententes entre les radiodiffuseurs communautaires afin de promouvoir les échanges, le droit à la communication et le progrès social.

Toutes ces radios, qu'elles s'appellent radios communautaires, rurales, coopératives, participatives, libres, alternatives, populaires ou éducatives, ont pour objectif de faire participer la population et donner la parole aux opprimés. Elles encouragent la variété culturelle et luttent contre la conformisme commercial. C'est une façon de démocratiser la radio.

L'AMARC est l'instigatrice du projet Moebius ou Planeta Radio qui a débuté en Amérique Latine et dans les Caraïbes en 1999. Il s'agissait de faire converger Internet et la radio traditionnelle. Le concept du projet est original et permet aux radios communautaires de déposer des données sous forme de programmation ou d'information sur un site Internet. Tous les renseignements contenus dans les fichiers sont accessibles aux internautes et aux radios communautaires locales. C'est ainsi que les émissions se trouvent enrichies des expériences des autres. Il s'agit en fait d'une banque de données contenant de la musique et des nouvelles. Les radios peuvent y trouver des extraits de programmation, des clips audio, etc.

L'AMARC a aussi travaillé à convertir au numérique plusieurs documents contenus sur des cassettes et des bobines magnétiques. La conversion à l'audio numérique est bien adaptée à la réalité des radios communautaires car plusieurs possèdent déjà des ordinateurs. De plus, le son numérique est de meilleure qualité et la mise sur pied d'un studio numérique est moins coûteuse que la façon traditionnelle de faire. Pour mettre de l'avant ce projet, l'association a organisée une période de formation pour les

radiodiffuseurs latino américains qui souhaitent adopter cette nouvelle façon de faire de la radio. Cette nouvelle initiative devrait s'étendre à l'Afrique sous peu.

Par le projet Moebius, l'AMARC s'est attaquée à un enjeu de taille c'est-à-dire, la diffusion et l'accès à l'information pour les pays les plus pauvres qui se trouvent exclus des nouvelles technologies et du virage informatique. L'Association a des partenaires dans les cinq continents. Elle reçoit son financement de plusieurs organismes dont l'Agence Canadienne de développement international (ACDI), OXFAM UK, *Swedish International Development Agency*, Fondation Ford, Fondation Rockefeller, *Global Fund for Women* et plusieurs autres (Desautels, Louise, Radios communautaires et Internet, Découvrir, pages 50-51).

4 La solidarité internationale par l'économie sociale : la fin de l'éclipse d'un concept potentiellement fédérateur

Dans quelles directions vont ces nouvelles pratiques de solidarité internationale par l'économie sociale? Certains affirment qu'elle est l'expression d'une néo-philanthropie. Au contraire, les expériences que nous avons observées depuis une dizaine d'années et les études de cas que nous avons menées révèlent plutôt une économie sociale, enfin sortie de son éclipse de plusieurs décennies, qui offre un **potentiel de développement de nouvelles formes de régulation démocratique, d'identité et d'utilité sociale**. Plutôt qu'une nouvelle forme de gestion sociale de la pauvreté, elles témoignent d'une réponse inédite à des besoins sociaux (emploi, santé, éducation, protection de l'environnement..) qui se conjuguent avec le développement d'une vie démocratique locale dans les collectivités.

De plus, comme le suggère Fall pour l'Afrique, le concept d'économie sociale peut s'avérer **fédérateur de nombreuses initiatives** issues de l'économie populaire, du secteur informel, de mouvements associatifs, de syndicats, d'ONG, d'Églises, etc. mais évoluant en rangs dispersés (Fall, 2001). Fédérateur par son **approche transversale** (par delà les secteurs, se regrouper sur une base territoriale commune), par son caractère **inclusif** (des initiatives bien organisées sous forme de mutuelles, d'associations ou de

coopératives mais aussi des initiatives plus informelles), fédérateur aussi par le **projet d'économie politique** dont il est porteur c'est-à-dire une démocratisation du développement et une redistribution de la richesse produite. Pour ce qui est du Québec, le projet à l'étude d'un volet international structuré au sein du Chantier d'économie sociale, dans la foulée de la Rencontre internationale d'octobre 2001 (à Québec), participe sans doute de cette hypothèse d'une économie sociale fédérative regroupant toutes les têtes de réseaux des organisations et entreprises ayant développé elles-mêmes un volet international (quand ce n'est pas qu'elles sont dédiées principalement à cela comme c'est le cas des OCI).

Ce premier inventaire des expériences et les quelques monographies que nous avons réalisées permettent de faire une première réflexion transversale sur l'apport spécifique de ce «secteur» et sur l'horizon possible de ces initiatives. Au Québec comme à l'échelle internationale, en dépit des différentes utilisations et peut-être grâce à cette diversité de sens et de pratiques, et bien qu'il soit né dans l'Europe du 19e siècle, le concept d'économie sociale nous semble approprié aujourd'hui tant pour le Sud que pour le Nord. Pourquoi?

Si l'on veut bien accepter la proposition qui précède comme un premier éclairage, le redéploiement aujourd'hui de l'économie sociale pourrait s'expliquer en partie par la réactualisation, sous des formes différentes, de conditions socio-économiques et socio-culturelles qui participaient de la naissance de l'économie sociale hier. Autrement dit, la première clé d'explication de l'émergence d'une économie sociale relève de la **nécessité**.

D'abord **dans les pays du Nord**, étant donné la crise structurelle qui sévit, la condition de nécessité joue avec bien plus de force que dans la période dite des «Trente glorieuses», période pendant laquelle l'État monopolisait en quelque sorte la réponse à de nouveaux besoins. C'est en particulier, la transformation du rôle de l'État-providence dans de nombreux domaines et la perte de millions d'emplois qui ont fait émerger de nouvelles nécessités pour de plus en plus de segments de la population auparavant

protégés. De **nouvelles demandes sociales** sont ainsi apparues, traduisant des besoins qui ne sont pas ou ne semblent plus être satisfaits de manière suffisante par le marché ou par l'intervention publique (Lipietz, 2001; Defourny, Favreau et Laville 1998). Si l'économie sociale avait été au XIX^e siècle une réponse en même temps qu'une adaptation fonctionnelle à l'économie de marché, en ce début du XXI^e siècle, la nouvelle économie sociale est une réponse à l'incapacité conjointe du marché et de l'État à assurer protection sociale et plein emploi sur les bases qui l'avaient permis lors de la période d'expansion (1945-1975).

Dans les pays du Sud, la crise structurelle a fait encore plus de ravages au sein des collectivités. Mais les mouvements de libération nationale développementistes (faisant du Parti avec un grand «P» et de l'État les réponses passe-partout) ont tombé en désuétude au même moment. L'**économie sociale**, comme stratégie potentielle de redéploiement, est alors peu à peu remontée à la surface à la faveur d'une remontée de la société civile (Fall, 2000; Develtere, 1998).

La condition de nécessité n'est cependant pas suffisante à fournir une explication. La **condition d'identité** ou de projet, en occurrence des aspirations à la démocratisation de la société et de l'économie, est tout aussi significative. Dans les **sociétés du Nord**, la condition d'identité collective, le ferment communautaire permettant de créer un effet de levier, pose cependant davantage problème que la condition de nécessité. Une série de facteurs jouent contre cette identité collective : l'individualisme ambiant, l'éclatement des liens sociaux et l'affaiblissement des ciments traditionnels (la paroisse, l'école, la communauté de voisinage, le syndicalisme, l'action politique ouvrière, etc.).

Mais c'est beaucoup moins le cas **des pays du Sud**. Aujourd'hui, le terreau où s'enracinent de véritables dynamiques collectives et où naissent de nombreuses initiatives socio-économiques est celui de la **vie associative**, laquelle bouillonne et prend des formes multiples. Le foisonnement associatif contemporain n'est certes plus souvent l'expression d'identités collectives totalisantes. Mais il témoigne de prises de conscience collectives face aux défis présents. Les exemples les plus marquants sont sans doute : 1)

la montée d'un engagement citoyen et d'une société civile dans de nombreux pays du Sud autrefois sous régime tutélaire de l'État; 2) la montée en puissance d'ONG et de gouvernements locaux engagés dans des projets de soutien au développement local et à l'économie sociale, dans des projets environnementaux, etc.; 3) la percée de thèmes comme ceux du «non profit sector» et de l'économie sociale, de la gouvernance locale, du capital social, etc. dans certaines grandes institutions internationales tel le BIT, en témoigne également.

En toute éventualité, l'une des hypothèses centrales qui émane de plusieurs recherches en cours est la suivante : **la vie associative**, se prolongeant pour partie en développement coopératif et/ou mutualiste, est le **creuset** d'un renouvellement de l'économie sociale au Sud comme au Nord (Defourny, Develtere et Fonteneau, 1999). Comme le suggère l'expérience de plusieurs pays, sur dix ou quinze ans, les initiatives de nombreuses collectivités semblent être en voie de constituer, à l'échelle nationale et internationale, des **réseaux socio-économiques combinant des dimensions marchandes et non marchandes** au sein d'activités productives, souvent traversées par une perspective d'économie solidaire, réseaux soutenus en amont par des mouvements sociaux et en aval, dans certains cas par des États progressistes, mais surtout par des dispositifs de coopération internationale décentralisée (ONG, municipalités...). Ces initiatives viennent renforcer simultanément **l'appartenance sociale** à des communautés et la **réponse à des besoins sociaux** tout **en remettant en question la logique économique dominante**.

En d'autres termes, tout en assumant une partie des contraintes liées à l'économie de marché, ces activités économiques essaient, sur un nombre considérable de chantiers (emploi, santé et services sociaux, éducation, loisirs, habitat...) de se distinguer qualitativement : en regroupant des personnes souvent exclues du marché classique du travail (second marché, économie informelle...): en poursuivant tout à la fois des objectifs sociaux et économiques : en misant principalement sur un mode de gestion associatif; et en utilisant le capital disponible dans une perspective d'entrepreneuriat social ou collectif.

En outre, le concept d'économie sociale offre plus de **potentiel fédérateur** que celui du «non profit sector»¹⁶. Dans ce dernier cas, coopératives et mutuelles sont exclues au bénéfice des seules associations et fondations. D'autre part, l'idée d'un «tiers secteur» incluse dans la démarche du «non profit» suppose une société très organisée au niveau de l'État (secteur public) et du marché (secteur privé). Or, dans les sociétés du Sud, la présence souvent prévalente d'un secteur informel fondé sur une économie du travail plutôt que du capital (Corragio, 1999) et la faiblesse endémique du secteur public ne permet pas d'établir une distinction très nette entre trois secteurs relativement bien délimités.

Plus largement, au plan analytique, le courant du «non profit sector» offre certains avantages :

- 1) le critère de détermination des entreprises sans but lucratif qui se formalise autour d'un statut organisationnel différent de celui des entreprises privées ou publiques (règles d'incorporation et règles de fonctionnement démocratique,) rejoint l'approche du courant institutionnel de l'économie sociale (Vienney, 1994).
- 2) Le critère d'indépendance par rapport au marché et à l'État est convergent avec l'ensemble des approches de l'économie sociale.
- 3) Le critère d'adhésion volontaire et de participation bénévole dans les instances de direction de ces entreprises est similaire dans le courant «non profit sector» comme dans celui de l'économie sociale.

Mais il affiche aussi quelques lacunes :

- 1) il sous-estime l'encastrement social, c'est-à-dire le rapport de ce «tiers secteur» aux communautés, à ses réseaux informels et formels, à son «capital social» et à son économie locale (Evers, 1998). Par là, il ignore de

¹⁶ C'est l'Institut John Hopkins de Washington (Salamon et Anheir, 1996 et 1998) qui, depuis une dizaine d'années, est le principal porteur de cette notion de «**non profit sector**» tant dans les pays du Nord que du Sud. Courant anglo-saxon mais plus précisément américain, il dispose, à l'échelle internationale, d'un tremplin majeur, d'une association montante, l'«International Society for the Third Sector»(ISTR) et des entrées dans les grandes institutions économiques internationales (Banque mondiale, FMI, etc.).

nombreuses initiatives de caractère émergent dont il faut aussi étudier les conditions de démarrage, de soutien et de développement.

- 2) il centre son intérêt sur le rôle de prestataire de services de ces entreprises et organisations (réponse à des besoins sociaux non satisfaits) au détriment d'autres rôles : a) au niveau micro, sa contribution de socialisation, de projet collectif, d'école de démocratie, bref de cohésion sociale, d'anticipation, de prévention et de développement des collectivités et des régions; b) au niveau macro, sa participation à l'élaboration d'un nouveau contrat social en tant que 3^e pôle de développement économique et social.
- 3) il exclut pratiquement toute la composante «coopératives» et ne tient compte que de certaines mutuelles. Or on ne voit pas très bien les raisons de l'exclusion des coopératives et des mutuelles. Elles sont toutes, aussi constitutivement que les associations, porteuses de finalités et de modalités d'organisation les inscrivant dans une logique d'intérêt général.

Au plan analytique, le courant «économie sociale», auquel nous participons pour l'essentiel, présente certains avantages :

- 1) Le courant «économie sociale» cherche à rendre compte du processus démocratique interne des organisations et à rendre compte de l'apport de ces entreprises et organisations dans la démocratisation de l'économie. Ce qui en constitue un de ses centres de gravité.
- 2) Le courant «économie sociale» réfère à trois grandes familles d'organisations (plutôt qu'à une seule) soit les mutuelles, les coopératives et les associations. De plus, dans les travaux actuels sur ce thème, on ne s'en tient généralement pas aux cadres juridiques d'opération de ces organisations, prenant en compte tout autant les «entreprises sociales» émergentes que les initiatives de développement économique communautaire (le «community development») ou les services de proximité (Bidet, 2000).
- 3) Le courant «économie sociale» dispose, particulièrement en Europe mais aussi en Amérique du Nord (notamment au Québec), d'une longue trajectoire

historique, ses premières initiatives structurantes remontant aussi loin qu'au début de la révolution industrielle, ce qui a donné lieu à un certain nombre de travaux d'histoire fort appréciables sur son projet d'économie politique (Gueslin, 1998).

- 4) Le courant «économie sociale» dispose d'une trajectoire qui lui donne une perspective internationale progressiste à partir d'une reconnaissance au sein de différentes commissions de l'Union européenne ou de certaines composantes importantes de l'ONU comme le Bureau international du travail.
- 5) Le courant «économie sociale» affiche aussi une certaine orientation de changement social et sociopolitique parce qu'il est lié, **en aval**, à la réflexion sur les mouvements sociaux (mouvement syndical, mouvement associatif des jeunes, des femmes et des écologistes depuis plusieurs décennies) et, **en amont**, à la réflexion des porteurs de ces projets qui refusent le capitalisme et le néolibéralisme comme seule voie de développement (Maréchal, 2000).

Cependant le courant «économie sociale» pose néanmoins quelques problèmes, entre autres, celui de présenter la coopérative comme modèle principal de référence au plan organisationnel (Vienney, 1994). D'où la difficulté à saisir la distinction entre l'«entreprise sociale» et l'«entreprise coopérative» par exemple ou la dynamique spécifique des nouvelles coopératives (de type coopératives sociales à l'italienne ou coopératives de solidarité à la québécoise) ou la place à accorder aux fondations.

Au bilan, ces deux courants, celui du «non profit sector» et celui de l'«économie sociale» contribuent à leur manière à sortir ce 3^e pôle de l'économie de la marginalité tant pour la place qu'on lui accorde dans l'espace public qu'en matière de recherche. À cet effet, il convient de ne pas trop les opposer car ils permettent tous les deux, souvent de façon complémentaire, d'examiner le potentiel de ce 3^e secteur dans des sociétés où la crise du fordisme et du providentialisme des pays développés du Nord, l'effondrement au Sud du modèle développementiste et à l'Est l'effondrement du modèle étatiste «mur-à-mur» de la planification centralisatrice sont autant de raisons d'examiner le développement en refusant de s'enfermer dans le schéma bipolaire de développement État/marché.

Conclusion

Cette première réflexion transversale sur l'économie sociale et la solidarité internationale avec les pays du Sud en appelle une autre que nous ne ferons qu'évoquer ici en guise de conclusion : contrairement à l'opinion courante sur la question, **la mondialisation n'est pas un ensemble unique de processus**. À côté et même souvent contre la mondialisation néolibérale, se déploie, comme on l'a vu, un ensemble d'initiatives qui, sans constituer une force socioéconomique et sociopolitique mondiale, ont dépassé le stade des démarches exclusivement locales pour s'inscrire dans une **mondialisation** qui privilégie la lutte contre la pauvreté par l'emploi et la protection sociale de même que la maîtrise de l'environnement et la maîtrise de la société sur l'économie mondiale.

Références bibliographiques

- BARRAT BROWN, M. et S. ADAM (1999), «Le commerce équitable dans les échanges Nord-Sud», dans Defourny, J., Develtere, P. et B. Fonteneau (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles, p. 105 à 123.
- BIDET, E. (2000), « Économie sociale : éclairage sur un concept méconnu », revue *Économie et Solidarités*, vol. 31, no. 2.
- BOULIANNE, M. et L. FAVREAU (2000), *Coopération Nord-Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Plan Nagua (1969-2000)*. Cahiers de la Chaire de Recherche en Développement Communautaire, Série Pratiques économiques et sociales, no. 15, Université du Québec à Hull. 55 pages.
- COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDELL (2001), *Emploi, Économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, PUQ, Sainte-Foy, Québec.
- CORRAGIO, J.-L. (1999), *Politica social y economia del trabajo*, Universidad Nacional de General Sarmiento//Mino y Davila Editores, Buenos Aires/Madrid.
- D'ANDLAU, G. (1998), *L'action humanitaire. Que sais-je?* Numéro 3403, PUF, Paris.
- DEFOURNY, J., DEVELTERE, P. et B. FONTENEAU (1999), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, Éd. De Boeck Université, collection Ouvertures économiques, Paris/Bruxelles.
- DEFOURNY, J., FAVREAU, L. et J.-L. LAVILLE (1998), *Insertion et nouvelle économie sociale : un bilan international*, Paris : Desclée de Brouwer.
- DEVELTERE, P. (1998), *Économie sociale et développement : les coopératives, mutuelles et associations dans les pays en développement*, De Boeck Université, Paris/Bruxelles.
- FALL, Abdou Salam et M. DIOUF (2000), «La société civile en Afrique de l'Ouest : configurations et défis». *Économie et Solidarités*, vol. 31, numéro 2, PUQ, Québec, p. 82 à 109.
- FALL, Abdou Salam (2001), «L'économie sociale et solidaire et les mouvements sociaux en Afrique de l'Ouest». Conférence dans le cadre de la 2^e Rencontre internationale d'économie solidaire, octobre 2001, Québec.
- FAVREAU, L. et S. van KEMENADE (2000), *Coopération Nord/Sud et économie sociale : l'expérience de l'ONG Développement et paix (1967-1999)*, Série Pratiques économiques et sociales, no. 16, Chaire de recherche en développement communautaire, Université du Québec à Hull, 65 pages. Voir aussi un article qui en fait la synthèse dans *Économie et Solidarités*, vol.31, numéro 2, PUQ, Québec, p. 19 à 40.
- FOUREL, C. (dir.), (2001), *La nouvelle économie sociale. Efficacité, solidarité et démocratie*. Éd. Syros, Paris.

- KONATÉ, M., P. SIMARD, C. GILES, et L. CARON (1999), *Sur les petites routes de la démocratie, expérience d'un village malien*, Écosociété, Montréal.
- LACHAPPELLE, R. (2001), *Économie sociale, coopération internationale et développement : enjeux et perspectives*. Compte rendu de colloque, UQAH, novembre 2000, CRDC, Hull, 27 pages.
- LECHERVY, C. et P. RYFMAN (1993), *Action humanitaire et solidarité internationale : les ONG*. Éd. Hatier, Paris.
- LIPIETZ, A. (2001), *Pour le tiers secteur. L'économie sociale et solidaire : pourquoi et comment?* Éd. La Découverte/La Documentation française, Paris.
- ORTIZ, H. et I. MUNOZ (1998), *Globalizacion de la solidaridad, un reto para todos*, GES/CEP, Lima, Peru.
- MALSERVISI, M.-F. et M. TERERAHO (1996), *Vingt-cinq ans de coopération internationale de Desjardins : un portrait général de l'intervention de DID*. Chaire de coopération Guy-Bernier, UQAM, Montréal, 28 pages.
- MARÉCHAL, J.-P. (2000), *Humaniser l'économie*. Desclée de Brouwer, Paris.
- RITIMO et SOLAGRAL (1998), *Pour un commerce équitable* (expériences et propositions pour un renouvellement des pratiques commerciales entre les pays du Nord et ceux du Sud), Éditions CLM/Librairie FPH, Paris.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1996), *The Emerging Nonprofit Sector, an overview*, Manchester University Press, Johns Hopkins Nonprofit Sector Series 1, Manchester and New York.
- SALAMON L.M. et H. K. ANHEIER (1998), *The Non Profit Sector in the Developing World*, Manchester University Press, Manchester and New York.
- TROUVELOT, S. (1997), «Vers une moralisation du commerce international», *Alternatives Économiques*, juin, no.149, Paris, p.42 à 47.
- VIENNEY, C. (1994), *L'économie sociale*, La découverte, Paris.